

Zeitschrift:	Bulletin d'information : études et documents / Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
Herausgeber:	Association des amis de Jean-Jacques Rousseau
Band:	- (1975)
Heft:	21
Artikel:	Embaras financiers de Rousseau : lettre de Jean-Jacques Rousseau à [Jacques-François DeLuc]
Autor:	Rosselet, C.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-1080228

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 03.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ASSOCIATION DES AMIS DE JEAN-JACQUES ROUSSEAU

Bulletin d'information

Etudes et documents

No 21 Automne 1975 - Neuchâtel, Bibliothèque de la Ville

Achat

EMBARRAS FINANCIERS DE ROUSSEAU

Lettre de Jean-Jacques Rousseau à [Jacques-François DeLuc].

Montmorency, le 9 février 1759. Orig. aut. s. 4 p., p. 4, la suite de la lettre et l'adresse: "A M. DeLuc père dem[eurant] au haut de la Cité A Genève".

Ms R N.a. 9. Fol. 44-45

Leigh VI (1968) N° 772, p. 23, d'après la copie d'une copie de l'orig. alors en possession du petit-fils de DeLuc.

La lettre que nous présentons aujourd'hui, écrite il y a 216 ans, dont on avait perdu la trace depuis plus d'un siècle reparut tout à coup dans le catalogue d'un libraire londonien. Achetée par un libraire parisien qui la revendit à un frère, elle finit sa course dans le fonds Rousseau. Il est tout de même étonnant que cet autographe ait échappé à la destruction, surtout quand on sait que le propre petit-fils de DeLuc distribuait généreusement les précieux documents hérités de son grand-père et nous soit parvenue intacte après avoir passé entre plusieurs mains. Aussi n'est pas insensé l'espoir de retrouver nombre de lettres réputées disparues. DeLuc père, le correspondant de Rousseau, né en 1698 décédé en 1780, horloger de son métier, appartenait à la classe des Citoyens et Bourgeois de Genève et demeurait au haut de la cité, tandis que le citoyen Isaac Rousseau, père de Jean-Jacques, habitait dans le bas. Or les gens du premier clan ne frayaient guère avec ceux du second. Il est donc très vraisemblable que DeLuc n'a fait la connaissance de Jean-Jacques qu'en 1754 à l'occasion du voyage de ce dernier, venu dans sa ville natale pour recouvrer sa qualité de citoyen et pour avoir le droit de dédicacer à la République de Genève son Discours sur les fondements de l'inégalité parmi les hommes. Ce mauvais garçon, enfui de sa patrie, à l'âge de 16 ans converti au catholicisme, revient dans son pays précédé par sa réputation de grand écrivain. Aussi fut-il accueilli à Genève avec empressement. Pasteurs, professeurs, hommes politiques, bourgeois recherchent sa compagnie et le comblient d'attentions. "On ne peut rien ajouter aux bontés avec lesquelles j'ai été reçu; les caresses de mes concitoyens me laissent à peine quelques moments pour mon devoir et pour mes amis, et il faut nécessairement au train de vie que je mène, que ma santé se rétablisse ou se détruise tout à fait" (Lettre à Mme Dupin du 20 juillet). L'un

des plus chaleureux est bien le père DeLuc. Il ne sait comment témoigner son affection et n'a pas de termes assez forts pour l'exprimer au point d'agacer Jean-Jacques. Lors de la condamnation du Contrat social et de l'Emile par le Petit Conseil de Genève, il sera un des plus ardents défenseurs de son compatriote. Mais ce n'est pas ici le lieu de retracer l'histoire des relations entre les deux hommes que rapprochaient encore leurs idées politiques.

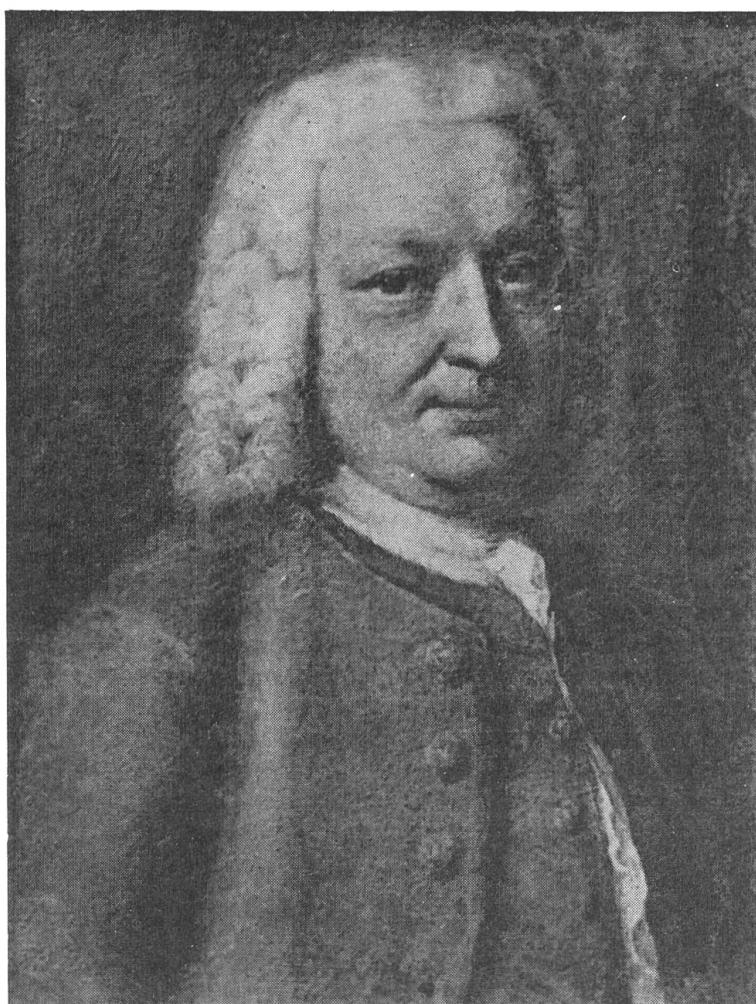
Rousseau commence sa lettre par ses excuses habituelles sur son incapacité de répondre avec exactitude à ses correspondants. Après quoi, il raconte à son ami ses mécomptes à propos de la publication de ses ouvrages. Il faut reconcer, lui écrit-il à réimprimer son dernier ouvrage (la lettre à d'Alembert), Rey l'ayant précédé et fait lui-même une seconde édition dont il ne lui a pas même fait "l'honnêteté de [lui] en offrir un seul exemplaire". Bien pis Rousseau lui a proposé d'imprimer une édition complète de tous ses écrits "avec des additions à ceux qui ont déjà paru, et plusieurs autres pièces encore manuscrites". Et il affirme qu'il a demandé pour ce travail "un honoraire au-dessous très assurément de celui que tout autre auteur à [sa] place et aussi pressé du besoin que [lui], auroit exigé dans le même cas". Rey, bien loin de partager ce point de vue lui fait remarquer qu'il paierait deux fois ses ouvrages et lui "refuse tout à plat" son honoraire. Indigné, Jean-Jacques ne lui répondra pas mais gardera la lettre de son libraire "par curiosité" et offre à DeLuc de la lui envoyer. Rey a l'audace de prétendre qu'il est propriétaire des manuscrits acquis et en droit de les réimprimer sans son consentement, même ceux qui ont été imprimés à Paris. Et désabusé, il constate tristement : "Quoi qu'il en soit, n'ayant pas nommément réservé mon droit de réimpression, voilà mon édition générale accrochée [...] et vous sentez qu'il ne me convient pas en cette occasion d'être juge en ma propre cause". Ainsi s'évanouit l'espoir d'un gain sur lequel il comptait. Poursuivant sa lettre sur le même thème, il raconte à son ami qu'il a refusé à un libraire de Paris (probablement Pissot) l'autorisation de réimprimer son Discours sur l'inégalité, "lié", écrit-il, "par une règle dont je ne saurois me départir". Mais ne pouvant oublier sa déconvenue à propos de son édition générale, il y revient. "Il est vrai que quant à l'édition générale j'avois compté sur un produit qui, me manquant, me réduit fort à l'étroit; mais ne fera-t-on son devoir que quand on y trouve son compte ?". Conclusion bien digne du censeur des moeurs de son temps et défenseur de la vertu. En post-scriptum, il prie son ami DeLuc de demander à Mme d'Epinay, alors à Genève, de lui rendre son Opéra des Muses galantes dont elle est dépositaire, elle ferait une chose juste.

Dans le récit de ses mécomptes, le citoyen n'est pas entré dans des détails que nous aimions connaître, par exemple il nous importeraient de savoir de quoi se composerait l'édition générale de ses écrits. Car enfin à cette époque, Rousseau n'avait pas encore, nous semble-t-il, la matière justifiant une telle publication. C'est un projet dont il parle tout au long de l'année 1758. Sa lettre à son libraire hollandais (qui d'ailleurs était genevois et n'avait quitté Genève qu'en 1741) du 24 octobre 1758

fournit des précisions désirées. "A l'égard du recueil général, je vous répète que tout sera prêt à Pâques prochain, et que si même vous voulez commencer plus tôt, vous en serez le maître. Je suis d'avis de mettre au premier volume les pièces de Théâtre et autres petits ouvrages afin qu'on trouve toujours mieux en avançant. Le quatrième tome contiendra l'ouvrage que vous venez d'imprimer (la lettre à d'Alembert) et une autre pièce encore Manuscrite sur le même sujet, que je viens d'achever (probablement l'Imitation théâtrale)". Mais si Rey le préfère il peut "commencer par l'ouvrage dont [il] a vu quelque chose, [Rousseau] l'aimerait

CORRESP. DE J.-J. ROUSSEAU.

T. IV. PL. V.



Librairie Armand Colin, Paris.

JACQUES-FRANÇOIS DE LUC

Peint en 1754 par Gardelle.

Bibliothèque publique de Genève.

mieux aussi". On le devine, il s'agit de la "Nouvelle Héloïse". Le Citoyen aborde ensuite le côté financier de l'affaire. Prenant un ton déci-dé, il pose ses conditions avec la fermeté d'un homme aux abois. "Le re-cueil contiendra quatre volumes in-12° . Peut-être cinq; plusieurs nou-velles pièces, et quelques additions aux autres. Vous me donnerez pour cela soixante Louis". Comme unique condition il exige que ses honoraires lui soient versés "sans qu'il en manque un sol le premier septembre 1759".

Que Rey réfléchisse là-dessus et lui donne "une réponse précise et [sa] parole", dont [il] se "tient aussi sûr que s'[il] avait l'argent." Rey ne tarde pas à répondre au Citoyen, sa lettre est datée du 31 octobre. Sur un ton très modéré et conciliant il lui démontre que sa prétention à conserver ses droits sur les manuscrits cédés à un libraire pour une première édition, est sans fondement. Mais Jean-Jacques malgré tous les arguments avancés par son libraire, reste sur ses positions et se montre insensible au témoignage si sincère d'attachement et d'estime que lui prodigue Rey en terminant sa lettre. Sans réponse de la part de Jean-Jacques, Rey s'inquiète et lui écrit. La bouderie de Jean-Jacques se prolonge quatre mois environ. Les relations reprennent, entre les deux hommes, grondeuses de la part de l'un, empreinte de patience et d'esprit conciliant de la part de l'autre.

C. Rosselet

B i b l i o g r a p h i e

Hermine de Saussure, Etude sur le sort des manuscrits de J.-J. Rousseau, Neuchâtel, Messeiller éd., 1974.

Mme H. de Saussure avait déjà consacré une étude remarquée aux différentes étapes de l'histoire des Confessions. Elle livre maintenant le résultat de nouvelles recherches sur tous les ouvrages de Rousseau. Chaque chapitre est une monographie où l'on découvre à quel point les écrits peuvent avoir une vie aventureuse. Manuscrits, brouillons, copies ont beaucoup voyagé, ont parfois disparu pour resurgir souvent longtemps après. Certains ont été détruits; d'autres sont encore perdus. L'auteur identifie avec maîtrise ceux qui nous sont heureusement parvenus, trésors de collections publiques ou privées. Mme de Saussure a réussi admirablement à débrouiller les renseignements dispersés dans la correspondance de Rousseau et de ses amis et éditeurs; elle redresse de nombreuses erreurs, et établit clairement l'état de la question pour chaque ouvrage.

L'étude fait ressortir l'importance du fond des manuscrits conservés à la Bibliothèque de Neuchâtel. Il n'est, en effet, guère d'oeuvres composées par Rousseau qui ne s'y trouvent représentées en entier, ou sous forme de brouillons ou fragments autographes.

Notre Association ne peut que se réjouir de voir publié ce travail savant, mais aussi très vivant, d'un de ses membres les plus fidèles.

F. M.